

Aménagement de la RD 910 sur les communes de Chaville et Sèvres

Innovant



tracé de la RD910

Le Département des Hauts-de-Seine souhaite requalifier la RD 910 sur les communes de Chaville et Sèvres. Des aménagements paysagers qualitatifs transformeront cette voie de 3,8 km en un boulevard urbain dont les abords seront végétalisés. Aussi, le projet prévoit de donner une meilleure place aux circulations actives (piétons et deux-roues) tout en assurant une circulation fluide en particulier pour les bus.



La route départementale 910 dite « Voie Royale » traverse les communes de Chaville, Sèvres, Saint-Cloud et Boulogne-Billancourt dans les Hauts-de-Seine.

Le projet d'aménagement initié par le Département des Hauts-de-Seine de transformation de la RD 910 en un boulevard urbain encourage l'accueil optimisé et sécurisé de l'ensemble des modes de déplacements, et facilite le partage de l'espace public au profit des piétons et des circulations actives.

Le projet vise aussi à renforcer le dynamisme commercial et immobilier des centres-villes, et à faciliter l'accès aux équipements publics. Enfin, des aménagements qualitatifs sont prévus avec des plantations d'arbres d'alignement de part et d'autre de la voirie.

Par la requalification de la RD 910, le Département souhaite répondre aux objectifs suivants :

- **Améliorer l'intégration de la RD 910** dans l'environnement en l'aménageant en boulevard urbain ;
- **Rendre la RD 910 plus conviviale** en améliorant le partage multimodal de l'espace public ;
- **Créer une continuité des circulations actives** le long de cet axe ;
- **Assurer et soutenir la vitalité des commerces** de proximité en créant du stationnement dans des contre-allées ;
- **Préserver le paysage** par l'aménagement qualitatif d'un alignement continu d'arbres et la végétalisation de cet axe routier ;
- **Améliorer la sécurité de tous les usagers** d'un nouveau repère paysager et contribue, dès son abord, au renouvellement du quartier.

Le calendrier prévisionnel





Donner la priorité aux circulations actives

(piétons, cycles...)

Sur la RD 910, les trottoirs seront élargis depuis la commune de Chaville jusqu'à la mairie de Sèvres et des passages piétons seront ajoutés. Des pistes et des zones de stationnement dédiées aux déplacements des cyclistes seront créées le long du tracé et ponctuellement dans des contre-allées en zone de rencontre pour rendre ces espaces publics plus accueillants.



Valoriser le tissu économique commercial local

En améliorant les circulations et en recréant des espaces publics de qualité, le projet de requalification de la RD 910 prévoit de vitaliser l'attractivité du tissu commercial. L'insertion de contre-allées et le réaménagement des stationnements de livraison contribueront aussi à faciliter les circulations piétonnes et l'accessibilité aux commerces.



Développer un aménagement paysager de qualité

Le profil paysager de la RD 910 sera soigné par le remplacement et l'ajout de nouveaux arbres le long de la voie.

Ces espaces verts seront installés à bonne distance des façades des immeubles et insérés en harmonie avec le mobilier urbain présent sur les trottoirs. Dans certains secteurs, le revêtement du sol sera remplacé par des matériaux remarquables pour préserver le patrimoine des villes et le cadre de vie.

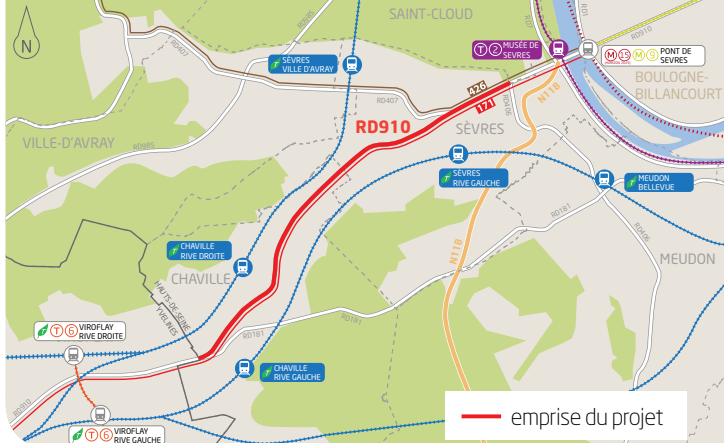
Chiffres clés

3,8 km de tracé repris sur toute la largeur de l'emprise publique

2 communes intégrées au projet

Des trottoirs élargis de **2 m à 5 m**

Des pistes cyclables aménagées d'une largeur de **1,50 m à 2,50 m**



Garantir une circulation fluide des bus



En priorisant la circulation des bus par l'installation d'arrêts en pleine voie et le déplacement d'une partie du stationnement dans les contre-allées, le Département améliore leur circulation et fluidifie ainsi le trafic le long de la RD 910.



Préserver l'environnement

Le projet d'aménagement de la RD 910 répond à des enjeux environnementaux. En phase travaux, des matériaux seront utilisés pour permettre la réduction des nuisances sonores. Une étude est également prévue sur l'installation d'un revêtement permettant l'infiltration des eaux de pluies sur la chaussée et les trottoirs, permettant de favoriser le cycle naturel de l'eau infiltrée et sa réutilisation dans l'irrigation des nouveaux espaces verts notamment.



Améliorer le partage de l'espace public

Le projet veille à réorganiser le partage de l'espace public pour répondre à l'ensemble des usagers : piétons, cyclistes, automobilistes et usagers des transports en commun. Pour permettre la création de l'ensemble des aménagements, l'offre de stationnement sera rationalisée.

Qu'est-ce qu'une enquête publique ?

Toute opération importante d'aménagement urbain est soumise à une procédure d'enquête publique. Elle permet de s'informer sur le projet et de donner son avis. Cette étape constitue la dernière ligne droite avant l'obtention des autorisations et le début des travaux.

L'enquête publique sur la requalification de la RD 910 porte à la fois sur les travaux d'aménagement et sur l'enquête parcellaire, c'est-à-dire les emprises du projet.

À l'issue de celle-ci, le projet peut être ajusté avant sa mise en œuvre.



Le Département des Hauts-de-Seine est le maître d'ouvrage de la RD 910 et gère à 100 % le projet de requalification de la « Voie Royale » tant pour les études, que les acquisitions foncières et les travaux à venir.



ETABLISSEMENT PUBLIC INTERDÉPARTEMENTAL
Yvelines • Hauts-de-Seine

L'Établissement Public Interdépartemental des Yvelines et des Hauts-de-Seine (EPI 78-92) est le gestionnaire de la voie départementale et de la coordination des feux de signalisation.



Les villes impactées par le projet ont été associées pour participer et contribuer à son amélioration continue.



L'Établissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest (GPSO) est gestionnaire de la propreté et de l'éclairage de la RD 910.

Le projet est financé par le Département des Hauts-de-Seine avec la participation du FS2i.

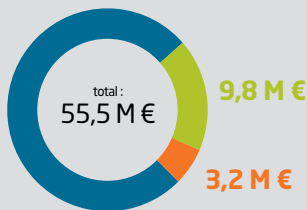
Budget de l'opération

76%
pour les travaux

18%
pour les acquisitions foncières

6%
pour les études

42,5 M €



Le Fonds de Solidarité interdépartementale par l'Investissement (FS2i)

Afin de lutter contre les inégalités et rééquilibrer les richesses, 7 départements d'Île-de-France ont créé un fonds de solidarité interdépartementale par l'investissement : dès 2019, le FS2i est doté de 150 millions d'euros et permet le financement de projets d'intérêt interdépartemental pour améliorer le cadre de vie des franciliens. L'aménagement de la RD 910 fait partie des projets financés par le FS2i, dont la contribution en 2019 est de 315 000 €.

S'informer...

Cette présente **plaquette du projet** et ses déclinaisons pour les villes de Chaville et Sèvres sont disponibles dans les mairies de Chaville, de Sèvres et de Saint-Cloud. Une version numérique est téléchargeable sur le site Internet du Département.

Le **dossier d'enquête** décrivant les éléments soumis à l'enquête est consultable dans les 3 mairies concernées.

Le **film du projet** modélise les points clés du projet.

Une version alternative est réalisée pour Chaville et Sèvres.

Une **page internet** dédiée sur le site du Département www.hauts-de-seine.fr présente toutes les informations générales, techniques et réglementaires de l'enquête nécessaires à la compréhension et à la réalisation du projet.

... donnez votre avis et posez vos questions...

Lors des **5 permanences** assurées par le commissaire enquêteur :

- **Lundi 30 septembre de 9h à 12h** en mairie de Sèvres ;
- **Samedi 12 octobre de 9h à 12h** en mairie de Chaville ;
- **Judi 17 octobre de 14h à 17h** en mairie de Sèvres ;
- **Mercredi 23 octobre de 14h à 17h** en mairie de Saint-Cloud ;
- **Judi 31 octobre de 14h à 17h** en mairie de Chaville.

2 réunions publiques pour s'informer, échanger sur le projet et connaître les modalités de participation :

- **Mardi 8 octobre à 20h** à l'Atrium de Chaville ;
- **Mardi 15 octobre à 20h** au Sel à Sèvres

... et participer !

Les **registres papier** sont mis à disposition en mairie de Sèvres, Chaville et Saint-Cloud, lors notamment des permanences du commissaire enquêteur et des réunions publiques ainsi que sur le site Internet du Département www.hauts-de-seine.fr. Ils permettent de poser des questions et donner votre avis sur le projet.